

triplant le volume du doigt, l'impossibilité d'exécuter les mouvements de flexion, un sentiment d'*agacement* semblable à celui qu'on éprouve à presser un bas de soie, l'obligea de se faire traiter. Un chirurgien appliqua un bandage compressif, continua pendant long-temps ce mode de traitement, et, sur son inutilité, proposa l'amputation, ce à quoi le malade se refusa. Cependant, au bout d'un an, le gonflement avait disparu entièrement de son siège primitif, par l'effet de cette compression, mais avait gagné la paume de la main, dans laquelle il faisait une saillie proportionnée à celle qui existait sur la face palmaire du doigt annulaire. Pendant les trois années qui précédèrent l'entrée de M. Devezeaud à la maison de santé de M. Cartier, la tumeur augmenta au point d'égalier le volume d'un œuf de poule, faisant saillie sur la face palmaire de la main, au-devant de la quatrième articulation métacarpo-phalangienne. Si l'on pressait la tumeur, elle paraissait élastique, elle cédait et revenait sur elle-même.

L'impossibilité de saisir, de palper, jointe à la douleur et à la tension continuelles, mirent le malade dans la nécessité de s'adresser à M. Dupuytren pour se faire opérer.

En effet, après avoir incisé les téguments et l'aponévrose palmaire, on aperçut une enveloppe fibreuse, blanchâtre, qui, d'abord ouverte légèrement, donna issue à quelques corps luisants, très polis, d'un blanc rosé, de formes différentes, et qu'on pouvait cependant comparer, en général, à de très petites fèves de haricots. L'incision, plus étendue, livra passage à une immense quantité de ces corps, comparativement à la saillie que faisait la tumeur à l'extérieur; leur nombre pouvait s'élever à quelques centaines.

Plongés immédiatement dans de l'eau tiède, ils n'offrirent aucuns de ces mouvements d'ondulation indiqués dans les descriptions. Ouverts, ils paraissaient composés d'une substance albumineuse, ayant quelque ressemblance avec celle qui existe au centre des cartilages intervertébraux chez les très jeunes sujets. Ils devaient leur forme et leur consistance assez forte à une tunique de nature fibreuse, offrant chez quelques uns, dans un point de son étendue, un petit pro-

longement très transparent, fusiforme, sans aucune trace d'ouverture. Cette disposition, qui était la plus rare, offrait quelque analogie avec les hydatides *cysticerques*; la plus grande partie n'offrait que de petites saillies anguleuses chez les uns, et de petites cavités correspondantes dans les autres. C'étaient celles-ci qui nous avaient paru ressembler à de petites fèves de haricots; quelques unes étaient adhérentes aux parois du sac. Cette espèce offrait beaucoup de ressemblance avec les hydatides *acéphalocystes* décrites par M. Laënnec.

Le kyste qui renfermait ces corps paraissait entièrement composé de tissu cellulaire; sa face externe était adhérente à l'aponévrose palmaire et aux parties profondes de la paume de la main; la face interne lisse, polie, brillante, était humectée d'une vapeur séreuse, semblable à celle de toutes les membranes de ce genre.

Au reste, le malade fut pansé simplement; on excisa quelques portions du kyste, et on introduisit une mèche de linge effilée dans la plaie, afin d'obtenir la fonte du sac par la suppuration. Il ne survint pas d'accidents, et le malade (grâce aux soins que lui donna Caillard fils) fut guéri au bout d'un mois.

M. Dupuytren avait soupçonné la nature de la tumeur, en ayant ouvert peu de jours auparavant une semblable. Après avoir examiné soigneusement ces petits corps, il pensa qu'ils étaient de la nature des hydatides, et me chargea de les faire voir à M. le professeur Duméril, qui, quelques jours après, lui répondit la lettre suivante :

« J'ai examiné les corps ovoïdes que M. Dupuytren m'a » adressés; ils étaient pour la plupart distincts; quelques » uns simplement accolés, mais non intimement adhérents. » Tous offraient à l'extérieur une tunique lisse, très solide, » enveloppant comme un kyste, ou l'enveloppe extérieure » d'un haricot ou d'un pois, les cotylédons. Aucun ne m'a » paru présenter de cavité intérieure. J'ai trouvé pleins » d'une matière solide les trois ou quatre que j'ai ouverts » avec attention; j'ai développé dans deux, trois ou quatre

» tuniques successives, et le dernier noyau m'a paru seulement un peu moins solide. Par la pression entre deux lames de verre, aucun n'a fait apercevoir de trompe ou suçoir. » Je ne crois pas que ces corps puissent être considérés comme des animaux. »

OBS. V. — *Kyste hydatique à l'articulation tibio-tarsienne.* — Rossignol (François-Dominique), âgé de dix-neuf ans et demi, garçon marchand de vins ayant les cheveux blonds, la peau blanche, des couleurs tendres, portant tous les caractères d'un tempérament lymphatique, est entré à l'Hôtel-Dieu pour une tumeur du volume d'un gros œuf de poule qu'il porte depuis un an à la partie supérieure de l'articulation tibio-tarsienne gauche. Cette tumeur, placée obliquement sur la gaine des tendons extenseurs des orteils et le ligament supérieur du tarse, est oblongue, et paraît comme formée de deux kystes d'inégale dimension, séparés entre eux par un étranglement remarquable à l'extérieur, quoique communiquant à l'intérieur par une ouverture intermédiaire. La tumeur, quoique mobile, offre une assez large base, et ne paraît pas isolée de la coulisse des tendons. La peau qui la recouvre est amincie et d'un rouge violacé.

En touchant cette tumeur, elle paraît contenir une matière de la consistance d'une substance gélatineuse. On sent, à travers les parois du kyste, cette matière mélangée d'un certain nombre de petits corps assez consistants, figurant assez bien des pepins de fruits ou de petits haricots; on la fait passer, ainsi que les petits grumeaux qu'elle enveloppe, d'un kyste dans l'autre, au moyen d'une légère pression et sans produire la moindre douleur.

Cette tumeur a commencé il y a environ un an, et n'a été précédée immédiatement d'aucun signe particulier. Elle s'est d'abord montrée du volume d'une petite noisette, et a successivement augmenté jusqu'à celui qu'elle offre aujourd'hui.

Le malade n'accuse pour toute cause que l'usage d'un pantalon trop étroit, qui nécessitait pour être mis une extension extrême et douloureuse du pied.

Après avoir examiné la maladie, on a décidé qu'il fallait

ouvrir le kyste, donner issue au liquide qu'il contenait, et déterminer l'adhésion de ses parois.

M. Dupuytren, à qui le malade avait été présenté l'avant-veille de son entrée dans l'hôpital, avait jugé que la tumeur qui fait le sujet de cette observation était de nature hydatique, et qu'on trouverait à son ouverture un certain nombre de petits corps vésiculaires et d'un volume différent. Il a également dit qu'il serait convenable, pour guérir cette maladie, d'ouvrir le kyste dans une grande étendue, et d'en exciser les parois autant que possible. Ce qui suit prouve la justesse de son diagnostic.

Ouverture de la tumeur. — On a d'abord fait une incision de huit à dix lignes d'étendue à la partie inférieure de la tumeur. On a fait sortir par cette ouverture et en pressant une centaine et plus de petits corps de différentes grosseurs, depuis le volume d'une lentille jusqu'à celui d'un haricot, affectant particulièrement la forme de ce dernier, étant d'un jaune blanchâtre, et cédant sous le doigt sans se rompre. Ils représentaient comme autant de petits kystes particuliers. Une assez grande quantité d'humeur filante, jaunâtre, et de consistance gélatineuse, s'est écoulée en même temps. Comme on n'a pas pu extraire tous les petits corps que contenait la tumeur par la seule ouverture inférieure, il en a été pratiqué une semblable à la partie supérieure du kyste, au moyen de laquelle il a été complètement vidé.

L'opération a été peu douloureuse.

La fièvre, d'abord modérée, se complique bientôt de symptômes bilieux; un érysipèle se déclare à la jambe; un abcès se forme dans le creux du jarret; on l'ouvre, et il en sort une grande quantité de pus. La guérison ne s'est effectuée que très lentement, c'est-à-dire au bout de quatre mois.

M. Laënnec, à qui ont été remises les productions renfermées dans la tumeur, a reconnu qu'elles constituaient une espèce particulière d'hydatides non encore décrites.

Malgré tant et de si graves autorités, M. Dupuytren persiste à penser que ces corps sont vivants par eux-mêmes; il

se fonde sur la constance et la régularité de leur forme triangulaire, sur les rides constantes de leur surface, qu'on voit disposées en travers de la base jusqu'au sommet, qui paraît être le suçoir; sur leur développement au milieu du tissu cellulaire fibreux, élastique, et tout-à-fait dépourvu de pelotons graisseux; sur leur composition chimique, étrangère à celle de la graisse, à laquelle quelques personnes ont cru devoir en rapporter l'origine; sur l'existence constante d'un kyste autour de ces corps; sur leur isolement complet dans la poche qui les renferme; sur le défaut absolu de liaison avec la surface interne, ce qui n'arriverait pas à des corps graisseux; sur l'existence de sérosité dans le kyste, comme on en trouve toujours lorsqu'il renferme des corps étrangers, animés ou non.

Il est facile de se convaincre que ces savants étaient dans l'erreur. En effet, ces corps ne tachent point les substances avec lesquelles ils sont en contact. Quand on les comprime long-temps entre deux morceaux de papier brouillard, ou dans un morceau de soie claire, on n'aperçoit aucune apparence de graisse sur ces objets. D'ailleurs ces deux naturalistes étaient forcés d'y admettre une indépendance individuelle apparente. Ces considérations et l'examen attentif de ces petits corps, qui ont une forme à peu près constante et une structure lamelleuse très visible, m'ont porté à penser qu'ils avaient un mode de vie distinct de l'être dans lequel ils se développent; en un mot, qu'ils constituent de véritables hydatides. S'ils n'étaient pas organisés, comment pourraient-ils se conserver intacts pendant plusieurs jours au milieu de la suppuration? J'ajouterai que je crois avoir aperçu des mouvements dans plusieurs de ces corps.

M. Dupuytren avait fait remettre à M. Raspail un bocal rempli de ces corps blancs, trouvés dans un kyste situé au niveau de l'articulation du poignet. C'est avec un vrai plaisir que nous citons textuellement les observations que ce savant distingué a faites (1).

(1) *Nouveau Système de Chimie organique*, par Raspail, Paris, 1833. 2^e édition, tome II, page 628. M. Raspail, avant d'examiner ces espèces

« Ces corps varient de forme à l'infini : par leur aspect extérieur, ils ressemblent assez à des reins de poulet; mais ils ne sont jamais réniformes, et n'offrent, sur leur surface, aucune solution de continuité ni aucune trace d'adhérence; ils peuvent acquérir jusqu'à un centimètre en longueur. Des coupes transversales permettent de deviner que ces corps sont formés d'emboitements concentriques qu'on ne peut isoler mécaniquement, dont les externes sont forts, membraneux et résistants, et les plus internes ont une consistance gélatineuse; enfin offrant tous, avec beaucoup de vague, une organisation cellulaire aux yeux de celui qui a acquis une certaine habitude d'observer les jeunes ovules des plantes avant la fécondation.

» Placés dans une cuiller de platine, au-dessus de la lampe à alcool, ces petits corps éclatent et sont rejetés au loin; ils répandent une odeur d'œuf brûlé; ils noircissent, fondent et se boursoufflent pour se réduire en un charbon spongieux d'un aspect métallique, et qu'il est très difficile d'incinérer.

» Les cendres paraissent ne rien céder à l'eau, et ne la rendent ni acide ni alcaline. L'eau qui a séjourné sur elles n'est précipitée ni par le nitrate d'argent, ni par l'oxalate d'ammoniaque, ni par le nitrate de baryte. Les acides minéraux les dissolvent sans résidu et sans effervescence sensible; et alors l'oxalate d'ammoniaque y occasionne un précipité blanc cristallin.

» L'éther bouillant n'enlève rien à ces corps blancs; l'eau bouillante les durcit.

» L'eau froide dissout une substance soluble, qui est de l'albumine, et dans laquelle le nitrate d'argent occasionne un précipité blanc cailleboté, devenant violâtre au contact de l'air. L'oxalate d'ammoniaque, l'infusion de noix de galle, le nitrate de baryte, le muriate de platine et l'acide sulfu-

d'hydatides, dit que, depuis 1717, les chirurgiens n'ont eu occasion d'observer que dix ou douze cas de ce genre. Il y a évidemment erreur, car, depuis vingt-cinq ans, M. Dupuytren seul en a observé plus de quarante.

reux n'y produisent aucune indication; le sous-acétate de plomb y occasionne un précipité albumineux.

» Après un certain séjour dans l'eau pure, ces corps finissent par se désorganiser, et par se résoudre en particules comme lamelleuses, qui occupent le fond du vase sous forme d'une poudre furfuracée.

» Les fragments de ces corps blancs durcissent et jaunissent dans l'acide sulfurique concentré, et ils y deviennent purpurins par l'addition d'un peu de sucre. L'acide sulfurique détermine en même temps une légère effervescence, après laquelle on remarque au microscope de petites aiguilles de sulfate de chaux.

» En conséquence, ces corps blancs sont entièrement formés d'albumine, dans les deux états qui constituent l'organisation de l'albumine de l'œuf de poule, c'est-à-dire à l'état de tissu et à l'état de substance soluble. Les sels qu'ils renferment sont : le phosphate de chaux, l'hydrochloraté d'ammoniaque, le carbonate de chaux qui disparaît à l'incinération, sans doute parce qu'il existe aussi, au sein de cette substance, du phosphate d'ammoniaque, dont l'acide, pendant la combustion, se porte sur la chaux. Je n'y ai trouvé ni fer, ni potasse, ni huile en quantité appréciable.

» La structure et l'analyse de ces corps blancs devaient me porter à les considérer, non pas comme des animaux parfaits, mais comme des espèces d'œufs dont l'animal était encore à trouver. Au lieu donc de m'arrêter à l'étude de ces corps exclusivement, je fixai spécialement mon attention sur tous les débris que pouvait renfermer le bocal, et j'y découvris des espèces de petits paquets mollasses, bosselés et aplatis, que je comparerais presque à certains fragments de la graisse d'oie, écrasée entre deux lames de verre, ou plutôt, et ici l'analogie était complète, aux paquets de polypes que j'ai décrits dans mon histoire de l'*alcyonelle des étangs*. Ces fragments avaient jusqu'à 2 centimètres de long; mais très souvent ils n'atteignaient que 5 ou 6 millimètres. Leur consistance variait sur divers points de leur surface; mais elle était d'autant moindre que l'on en voyait

surgir au dehors plus de tubercules. On trouvait enfin d'autres corps qui formaient les passages les plus variés entre les corps blancs ovoïdes et les paquets aplatis.

» L'étude particulière que j'avais faite des polypes m'avait appris qu'après la mort de ces animaux inférieurs tous leurs organes extérieurs se retirent en dedans et se déroberent aux yeux; mais qu'alors même on pouvait de nouveau les rendre visibles, en comprimant la masse avec une petite pointe, que l'on a soin de faire glisser horizontalement d'arrière en avant. Par ce procédé, je parvins à dérouler de l'un de mes paquets polypiformes un long cou, qui me parut terminé par une bouche, sur laquelle je ne remarquai ni suçoir ni crochets. Mais on voyait distinctement, sur ce prolongement, des fibres parallèles et élastiques, analogues à celles que l'on observe en étirant le corps de l'*alcyonelle*. L'analogie ne me permettait donc plus de douter que j'avais sous les yeux, non des concrétions brutes et inorganisées, mais un animal de nouvelle espèce, dont les corps blancs, les seuls qui jusqu'ici aient fixé l'attention des observateurs, étaient les œufs. Je dois m'arrêter là sur l'histoire de ce nouveau genre d'hydrides, en invitant les chirurgiens à examiner, lorsque le même cas s'offrira à leur pratique, si l'intérieur de chacune des deux poches enkystées ne présenterait pas quelque caractère propre à établir que ces poches se sont formées par le développement de l'un ou de deux de ces animaux, lesquels, jouant réciproquement l'un envers l'autre les rôles de mâle et de femelle, produiraient des œufs qui, en se développant à leur tour, remplaceraient les premières poches ou plutôt leurs mères distendues et finissant par s'oblitérer en forme de poche.

» En attendant, je me suis cru en droit de désigner cette espèce de corps, par le nom d'*ovuligère de l'articulation du poignet*; genre nouveau, intermédiaire entre l'*hydride proprement dite* ou vessie kysteuse, contenant un ver libre presque toujours solitaire, et la *cœnure* ou vessie kysteuse, contenant plusieurs vers groupés, adhérents à la poche. »

MM. A. Cooper et A. Marcet ont fait, en 1811, à l'hô-

pital de Guy, l'analyse du fluide hydatique. Ce fluide était clair et transparent, quoique d'une couleur jaunâtre; il ne fut coagulé, ni même troublé, par addition d'acide sulfurique ou d'acide muriatique étendu, mais les acides concentrés le rendirent laiteux. L'infusion de noix de galle et l'oximuriate de mercure y firent déposer des précipités.

Il ne se coagula pas par la chaleur, excepté après avoir été fortement concentré; sa pesanteur spécifique ne fut point déterminée; mais 1000 grains de ce fluide étant évaporés jusqu'à siccité, à une température qui n'excédait pas 18° du thermomètre de Fahrenheit, le résidu pesait 36 grains, et fournit, par l'incinération, une masse saline du poids de 87 grains. Cette masse contenait du muriate de soude cristallisé principalement en octaèdres, du phosphate de fer et de chaux et une petite portion d'acide sulfurique.

Lorsqu'on les examine après l'ouverture artificielle de la tumeur, on trouve qu'ils sont blanchâtres, opalins, transparents, plissés dans le sens de leur diamètre longitudinal, formant des espèces de poches, dont une des extrémités est terminée par un cul-de-sac large et arrondi, l'autre par une espèce de col de bouteille, rétréci en forme de sucoir; ils sont évidemment composés de lames superposées et imitent assez exactement des pepins de poire: tantôt ils sont cylindriques, tantôt conoïdes, quelquefois lenticulaires. Leur consistance est comme cartilagineuse. Les uns sont plus petits, les autres plus gros. Ils paraissent passer par plusieurs phases avant de parvenir à leur entier développement: on croit avoir trouvé une cavité dans leur intérieur. Ces corps blanchâtres sont entourés par un kyste mince, lisse, jaunâtre et séreux, contenant de la sérosité transparente.

Les symptômes qui révèlent la présence de ces tumeurs sont d'abord le lieu d'élection et leur forme. Nous ne dirons rien du premier de ces signes, nous en avons suffisamment parlé. Leur forme les a fait comparer à une espèce de bissac. En effet, en quelque lieu qu'elles se soient développées, elles sont constamment divisées en deux parties plus ou moins égales. Si l'on presse alternativement sur l'une ou l'au-

tre moitié de ces tumeurs, en cherchant à faire passer le liquide de l'une dans l'autre, on perçoit distinctement une crépitation, un bruissement, une sorte de frottement particulier assez analogue à celui que produiraient des grains de riz à demi-cuit, qu'on ferait passer alternativement d'une poche dans la poche opposée; ou bien encore au bruit d'une chaîne à petits anneaux, enveloppée dans une bourse de peau, dont on presserait les chaînons l'un contre l'autre, à travers les parois de la bourse. Cette sensation est le symptôme pathognomonique de cette affection. Lorsqu'on l'éprouve, on peut proclamer d'avance la nature de la tumeur. Appelé, il y a quelques années, continue M. Dupuytren, auprès d'un malade qui avait une tumeur à la partie antérieure du poignet, je reconnus ce signe; et aussitôt je déclarai qu'elle contenait de ces petits corps blancs, que je regarde comme des hydatides. Plusieurs personnes de l'art qui se trouvaient auprès du malade considéraient mon diagnostic comme un peu hasardé; on décida néanmoins que la tumeur serait ouverte. Le jour fixé pour cette opération, j'apportai une petite fiole pour recueillir ces corps et en faire l'analyse. Cette précaution excita l'hilarité des praticiens qui n'avaient point partagé mon opinion. A peine l'ouverture fut-elle terminée, que la sortie d'une grande quantité de ces petits corps blancs vint confirmer le diagnostic.

Ordinairement indolores, sans changement de couleur à la peau, à moins que celle-ci ne soit, par une cause quelconque, secondairement enflammée, ces tumeurs peuvent acquérir et acquièrent en effet fréquemment un volume assez considérable pour gêner la liberté des mouvements de l'articulation qu'elles avoisinent, pour s'opposer quelquefois entièrement à ces mouvements, empêcher les malades d'exercer leur profession, et les forcer par là à en demander la cure.

OBS. VI. — *Tumeur à la face antérieure du poignet. — Incision. — Sortie de petits corps blancs. — Accidents inflammatoires. — Guérison.* — Dans le courant de l'année 1829, un homme vint consulter M. Dupuytren pour se faire traiter d'une tumeur qu'il portait à la partie antérieure de l'articu-

lation du poignet. Cette tumeur dure, rénitente, et du volume d'un œuf de pigeon, faisait saillie, d'un côté au-dessus, et de l'autre au-dessous du ligament annulaire antérieur du carpe. Aucun changement de couleur n'existait à la peau, et il n'y avait encore aucune espèce d'engorgement dans les parties environnantes.

M. Dupuytren, se fondant sur la position de la tumeur, sur sa division en deux parties communiquant l'une avec l'autre, et spécialement sur la sensation de frottement qu'il éprouvait, lorsqu'il cherchait à obtenir la fluctuation, diagnostiqua un kyste hydatique contenant une grande quantité de corps blanchâtres. Une ponction ayant été faite avec le bistouri dans la tumeur inférieure, il en sortit un jet de sérosité et un nombre considérable de corps blanchâtres, les uns arrondis, les autres fort allongés, de la forme et du volume d'un pepin de poire. Une sonde cannelée introduite dans cette incision passa sous le ligament annulaire antérieur du carpe, et une contre-ouverture fut faite à la partie inférieure de l'avant-bras. Cette seconde incision donna encore issue à de la sérosité et à quelques petits corps. Une mèche de linge fut placée dans les ouvertures, pour déterminer l'inflammation de la poche séreuse, sa suppuration et son agglutination. Une petite artère ayant été ouverte au poignet, M. Dupuytren recommanda de ne la lier ou de ne la comprimer que lorsque deux ou trois palettes de sang se seraient écoulées; il conseilla en outre les bains émollients, fréquents, et l'application de nombreuses sangsues aussitôt que les symptômes un peu violents d'inflammation se seraient manifestés.

Ainsi que le professeur l'avait prévu, la période inflammatoire fut intense; mais un traitement antiphlogistique énergique en eut bien promptement triomphé. Au bout d'un mois, tous les accidents s'étaient dissipés; il ne restait qu'un peu de roideur dans l'articulation.

Le diagnostic de ces kystes a souvent été une source d'erreurs pour les praticiens. Ainsi, ils ont été pris quelquefois pour des tumeurs blanches ou des abcès chroniques. Il existe cependant des moyens de ne point se méprendre sur cette

altération: c'est d'avoir égard 1° à leur situation à la partie antérieure du poignet, ou au cou-de-pied; 2° à leur forme en bissac; mais surtout, 3° à la crépitation que nous avons indiquée. Une fois le diagnostic établi, quels sont les moyens curatifs de cette maladie?

L'expérience, dit M. Dupuytren, m'a convaincu dans le plus grand nombre des cas de l'inutilité des moyens externes, tels que douches, bains, frictions, etc., dans le traitement des tumeurs enkystées; tandis que leur efficacité m'a paru souvent évidente dans celles qui ne sont point enkystées. L'ouverture du kyste, la suppuration de ses parois, telle est, dans le premier cas, la seule médication qui puisse souvent amener la guérison. Il arrive quelquefois cependant qu'on peut faire périr les hydatides dans la poche qui les renferme, à l'aide de douches, de bains et de boissons d'eau salée. Ce dernier moyen a réussi à M. Dupuytren, et nous ne saurions passer sous silence l'observation curieuse d'un malade couché dans la salle Saint-Paul, lorsque M. Lacroix fils en était chargé comme interne. Ce malade avait une poche contenant des hydatides dans un des reins; des douches d'eau salée les lui firent toutes rendre par le canal de l'urètre, et ce malade quitta l'hôpital guéri. Mais, dans les tumeurs de cette nature, quelque peu développées qu'elles soient, ces deux moyens ne sont pas toujours sans danger. Plusieurs malades chez lesquels j'ai ouvert et fait suppurer ces tumeurs, ont éprouvé de graves accidents. Quelques uns même ont succombé à une inflammation qui s'est propagée à la main et à l'avant-bras.

OBS. VII. — *Tumeur à la paume de la main. — Incision. — Petits corps blancs. — Phlegmon diffus. — Mort.* — Un charpentier âgé de trente-cinq ans se fit, en décembre 1812, au poignet droit, une entorse dont il guérit très bien. Deux ou trois mois après, il reconnut une petite tumeur à la paume de la main droite, au-dessous du ligament annulaire du carpe, et bientôt après une autre au-dessus de ce ligament. D'abord peu volumineuses et peu incommodes, elles s'opposèrent bientôt au libre exercice des

mouvements, qu'elles rendirent enfin presque impossibles. Ne pouvant continuer son état, ce charpentier vint consulter M. Dupuytren, le 7 juin 1814. Au seul siège de cette tumeur, sa nature est reconnue; le toucher la confirme. Le lendemain, une incision est pratiquée sur chaque tumeur: comme dans les observations précédentes, une foule de petits corps blanchâtres s'échappent aussitôt; les aponévroses de la main et de l'avant-bras sont débridées au moyen du bistouri boutonné, afin de prévenir l'inflammation avec étranglement: un séton est destiné à enflammer les parois du kyste, un cataplasme émollient à modérer l'inflammation. Les douleurs sont très vives le soir et la nuit qui suivent l'opération; elles augmentent avec le gonflement les deuxième, troisième, quatrième jours; un pus grisâtre, floconneux, s'écoule par la plaie. On enlève le séton le cinquième jour: l'inflammation s'étend au bras et jusque dans le creux de l'aisselle. Les symptômes généraux sont des plus fâcheux. Le huitième jour, on incise les lambeaux aponévrotiques gangrenés; on ouvre un abcès formé entre le premier et le deuxième métacarpien; une compression expulsive chasse le pus qui formait des fusées le long de l'avant-bras et de la main. Les dixième et onzième jours, frissons avec claquement des dents qui dure dix minutes; pus extrêmement fétide; faiblesse générale qui résiste aux toniques les plus puissants; mort le quinzième jour de l'opération.

L'expérience d'abord, et le raisonnement ensuite, m'ont prouvé, ajoute M. Dupuytren, que lorsqu'on se décide à faire l'ouverture de ces kystes, on doit pratiquer une incision large sur chaque moitié de la tumeur. Il suffit, en effet, de se rappeler la disposition anatomique des parties. Au coude-pied, mais surtout à la face palmaire du poignet, les kystes sont développés sous des aponévroses, au milieu de tendons, de vaisseaux, de nerfs nombreux, au milieu d'un tissu cellulaire fibreux. Dès lors, si l'on n'a fait qu'une petite ouverture, le gonflement produit par l'inflammation suppurative des parois du kyste détermine presque constamment un étranglement; celui-ci se propage plus ou moins aux par-

ties environnantes, le long des gaines fibro-celluleuses qui revêtent les vaisseaux et les tendons, soit dans la paume de la main, soit dans l'avant-bras et le bras. De là de nombreux foyers de suppuration, de nombreuses fusées, quelquefois une inflammation phlegmoneuse de tout le membre, et enfin la mort, comme nous l'avons vu dans l'observation précédente. On évite, au contraire, à coup sûr, la cause la plus fréquente de ces inflammations, en ayant le soin d'ouvrir à la fois et par une large incision les deux moitiés du kyste. Aucun étranglement ne saurait alors avoir lieu; l'inflammation suppurative s'établit, et se termine le plus souvent sans accident.

Ces incisions pratiquées, le liquide sorti et le kyste débarrassé de ces corps opalins qui peuvent être fort nombreux, une mèche de charpie doit être introduite entre les lèvres de chaque incision. J'ai quelquefois, dit M. Dupuytren, passé un séton de l'une à l'autre ouverture; mais j'ai renoncé à l'emploi de ce moyen, que je crois inutile et dangereux. Il suffit, en effet, que les lèvres de la plaie soient tenues écartées, et qu'on s'oppose ainsi à leur adhésion, pour que les parois du kyste s'enflamment, suppurent et soient éliminées. Le séton introduit dans le foyer a l'inconvénient d'exciter une inflammation trop vive, et qui peut alors se propager au loin avec plus de facilité; cette inflammation peut aussi se communiquer dans l'intérieur de l'articulation, et donner lieu par là à la production d'une ankylose. Le séton ne serait qu'inutile, qu'il conviendrait d'en rejeter l'emploi; on doit y renoncer avec d'autant plus de raison qu'il peut devenir plus dangereux.

L'incision et la suppuration du kyste sont donc les seuls moyens d'obtenir la guérison de ces tumeurs. Si leur position ne rendait pas déjà cette extraction difficile, il suffirait de savoir que ces kystes adhèrent fortement, par leur face externe et dans toute leur circonférence, aux parties voisines, pour qu'il ne fût pas permis de concevoir l'idée de les extirper en totalité. Mais puisque la suppuration du kyste n'est pas toujours sans danger, et que, malgré les règles que